

II

LES DEMEURES DES BLONAY

I. LE CHATEAU DE BLONAY

LE château de Blonay se détache, face au Léman, au pied d'une pente boisée des Pléiades, sur un étroit replat dominant le vallon de l'Ognonnaz, tout entouré de vergers et de vignes, de champs et de prés, descendant lentement jusqu'à la rive veveysanne et montreusienne. Il est à une altitude de 646 mètres. Le bois Devens et le massif des Pléiades le protègent de la bise, mais le vent monte de la Veveyse et la Vaudaire arrive du fond du lac. On y vient de Vevey par Hauteville, Saint-Légier et la Chiésaz, qui furent des fleurons de sa couronne de seigneuries ; on en repart vers Montreux par le château du Châtelard, qui fut autrefois à des maîtres communs. Il a la forme d'un grand rectangle irrégulier, bien dégagé, en plein midi, entourant le donjon. Il était protégé au nord et sur le flanc par des fossés aujourd'hui comblés. Au sud, le vallon de l'Ognonnaz formait un fossé naturel qu'il dominait de vingt mètres ; des constructions légères ont maintenant coupé la pente. Il devait avoir quatre tourelles d'angle, mais à l'exception de la tour nord-ouest, elles ont été découronnées en partie ensuite d'un incendie, et les pignons remplacés par des toits. C'est ainsi que les années ont adouci ce qui, aux temps jadis, donnait à Blonay son caractère altier, elles l'ont davantage harmonisé avec la campagne souriante dont il est le roi. Les villages de Cojonex et de Tercier s'épanouissent paisiblement à ses pieds. L'ensemble est patriarcal et reposant.

Il ne reste aucune trace de la demeure primitive des Blonay au XI^e et au XII^e siècle. Ce fut peut-être non pas une tour forteressé, mais une grosse ferme massive et clôturée, comme dut l'être sans doute, non loin, le château royal de Lutry dont la tour de Bertolo marque la place. On a remarqué qu'aucun acte émanant des premiers Blonay ne fut signé dans leur demeure, et l'on en a conclu qu'il n'y avait rien avant la construction de 1184. C'est une conclusion téméraire tirée de faits réels. Les actes les plus anciens que nous avons de cette famille ont été dressés au profit des

LES DEMEURES DES BLONAY

abbés de Hautcrêt, de Hauterive et de Montheron, et par les soins de leurs clercs, ou bien à la cour de l'évêque de Lausanne, soit à la Cité, soit à Lutry. D'autre part, dès 1090, les Blonay possédaient la ville de Vevey. Ils y avaient une demeure qui est devenue la maison de Belletruche, ils y tenaient une cour de justice, une chancellerie où ils scellaient leurs actes. Cela est si vrai qu'après l'édification du château actuel, on ne montre durant tout le XIII^e siècle aucune charte qui y ait été signée. Le château que nous admirons est, nous l'avons vu plus haut, de 1184 et non de 1175. En cette même année, on reconstruisit Fruence, dont le castel est déjà mentionné un siècle auparavant, en 1095. Ce ne sont pas là des travaux isolés. Ils correspondent à d'autres que venait d'achever l'évêque de Lausanne, Landry de Durnes. Celui-ci ne fut pas seulement l'auteur de l'actuelle cathédrale de Notre-Dame : le cartulaire de Lausanne lui attribue en outre la construction des châteaux de Lucens et de Curtilles dans la Broie, du château de Puidoux sur les monts de Vevey, de la tour d'Ouchy, et les tours de Glérolles, de Marsens et de Gourze paraissent être contemporaines. On peut voir là des mesures de défense contre les empiétements du duc de Zaehringen. On peut aussi les attribuer au renouveau de l'architecture civile, autant que religieuse, qui suivit dans l'Europe occidentale les premières croisades. Au point de vue militaire, le château de Fruence en amont, et celui de Blonay en aval, barraient les routes conduisant du bassin de la Broie et de celui de la Singine, par les hauteurs de Châtel-Saint-Denis, sur Vevey, Chillon et le lac. Barraient ? On le vit bientôt après. D'un acte passé à Vevey en 1203¹, il semble résulter qu'en cette année-là, le château de Blonay fut pris, *captum*, par les troupes du duc de Zaehringen en lutte avec l'évêque, et qu'un nouveau siège, *obsidione*, du même château eut lieu en 1218². Cependant la position n'était-elle pas considérée comme suffisante ? En 1300, Jean de Blonay discute avec le comte de Savoie, son suzerain, de l'opportunité de construire une nouvelle forteresse plus en amont, en Saumont, plus près du débouché de Fruence. Le projet ne fut pas réalisé, peut-être parce que le risque de guerre dans cette région devint moins pressant.

La situation ne se modifie pas dans le courant du XIV^e siècle. En 1363, à la faveur d'un achat, le comte de Savoie lui-même devint copropriétaire (pour le quart) du château de Blonay. C'est l'époque sans doute

LE CHATEAU DE BLONAY

où l'on confectionna le gonfanon aux armes de Blonay et de Savoie écartelées, que l'on conserve encore aujourd'hui au vieux manoir. Le châtelain savoyard de la Tour-de-Peilz mentionne, dans ses comptes de 1365, qu'il a participé aux frais de réparation du toit du château, de la grande porte, et pour 6 sols à l'achat d'une grosse serrure. Ce ne sont là que de menus travaux d'entretien (4000 francs actuels pour la toiture), et il ne semble pas que l'on ait songé à autre chose.

Il en fut autrement au XV^e siècle. Ce siècle a vu à son début s'élever de nouveaux édifices importants : Lausanne, Vufflens, le Châtelard. Il s'agit toujours de maisons fortes, et cela d'autant plus qu'elles doivent maintenant s'adapter à la transformation des moyens de défense par l'utilisation des armes à feu. Jean VIII de Blonay, qui est bailli de Vaud, et qui dispose de la grande fortune de sa mère, Catherine de Vuillens, n'a garde de négliger la protection de la demeure paternelle. Tout est prévu, du donjon aux murs d'enceinte, et à l'entrée même. Les traces de cette transformation sont manifestes.

Au nord, la porte extérieure de la première cour est mise en état de défense au moyen d'une embrasure rectangulaire, à droite, qui permet aux soldats à l'abri de faire feu. La porte de l'enceinte intérieure est également protégée, à droite, par deux embrasures rectangulaires aujourd'hui murées de l'intérieur, et qui commandaient absolument le chemin d'amenée. La seconde porte, dite la porte rouge, est en outre défendue par quatre machicoulis plongeant directement sur le seuil. De pareilles embrasures rectangulaires ont été disposées à la partie inférieure du donjon, pour obtenir un tir rasant. Sur le front oriental, on remarque deux échauguettes à machicoulis, l'une polygonale, l'autre rectangulaire. Sur la face méridionale, les murs sont terminés dans le haut par une corniche en quart de cercle, semblable à celle de Chillon, et qui pourrait, d'ailleurs, être antérieure à la transformation du XV^e siècle.

Ces dispositions suffisaient à assurer aux gens de l'époque la défense du château, du seul côté — le nord — où il pût être pratiquement attaqué. Mais Jean de Blonay ne devait pas penser seulement à la protection de l'édifice. Fidèle à l'esprit de son temps, il dut songer en même temps à embellir sa demeure. On a remarqué que toutes les fenêtres ont été percées après coup dans le mur d'enceinte. C'est qu'à l'imitation du seigneur du Châtelard, le sire de Blonay tint à faire de la forteresse une

LES DEMEURES DES BLONAY

maison de plaisance. Le corps d'habitation fut aménagé à nouveau, et les pièces principales largement éclairées. Il dut être bien plus agréable dès lors aux dames de Blonay de contempler le bleu miroir dans lequel se reflètent les pentes verdoyantes du Grammont et de la Dent d'Oche, de cette seigneurie de Saint-Paul, qui d'Evian à Saint-Gingolph, était aussi une propriété de la famille.

Mais ici, un problème se pose. La façade méridionale du château comprend trois corps principaux : Le bâtiment de l'ouest, reste d'une ancienne tour, et dont le principal ornement est la salle à manger. Le second bâtiment au centre, comprenant le salon et les appartements privés. Ce bâtiment est lui-même masqué en partie par la tour de la chapelle, qui forme saillie et a évidemment été construite après coup. La partie ouest est étayée par un contrefort qui la barre au milieu. A la liaison entre la salle à manger et le centre, un autre contrefort plonge sa base jusque dans le flanc du vallon de l'Ognonnaz. La tour de la chapelle enfin ressemble à un contrefort élargi et agrandi, adossé à un ancien rempart d'un mètre d'épaisseur.

Il y a eu manifestement la volonté de soutenir des murs menacés par une poussée trop forte des toitures et peut-être d'une épaisseur insuffisante. Mais on peut aussi penser que cette tour avait un rôle défensif. On observe tout d'abord qu'elle n'est point un simple ornement. Elle est construite en bons matériaux, avec de beaux angles en pierre de taille, analogues à l'appareil des tours de la Chiésaz, de Bex et de Vevey. Puis, et surtout, elle est munie, sous la chapelle, de meurtrières pour canons, semble-t-il, ou tout au moins pour grosses arquebuses de rempart. Elle dominait complètement la façade et devait faire grand effet avec son toit pointu démoli au XVII^e siècle, et permettre une active surveillance.

Toute cette transformation forme un ensemble et doit dater de la même époque. Mais la chapelle fut-elle disposée au même moment, milieu du XV^e siècle ? La question semble oiseuse, et cependant nous nous heurtons à ce texte précis d'un des inventaires des titres du château de Blonay, celui dressé en 1655, et qui dit, page 25 : « Un titre de fondation de la chapelle existante devant le château de Blonay, fondée par Jean, seigneur de Blonay, à l'honneur et sous le vocable de Saint-Nicolas. Daté du 29 may 1529 ». Il n'est pas possible de songer ici à une chapelle dépendante de l'église paroissiale de la Chiésaz, où rien n'indique

LE CHATEAU DE BLONAY

l'existence d'un autel au vocable de Saint-Nicolas. C'est bien de la chapelle du château qu'il s'agit, et le texte paraît indiquer par le mot « devant » qu'elle est réellement accolée au château, et que l'on se souvient qu'elle n'avait jamais fait corps avec le château, ce qui est d'ailleurs l'exacte vérité. Dans ce cas, il faut attribuer l'érection de la chapelle, non pas à Jean VIII, le fastueux bailli de Vaud, mais à son petit-fils Jean X, le beau-frère de l'évêque Sébastien de Montfalcon, qui devait y laisser — on l'y voit encore — un beau missel à ses armes. Cette fondation serait en conséquence antérieure de sept ans seulement à la conquête bernoise. On peut, il est vrai, objecter que l'analyse est inexacte, qu'il s'agit simplement d'une nouvelle dotation d'une ancienne fondation. L'aspect même de l'intérieur de la chapelle ne nous permet pas suffisamment de distinguer entre les deux époques. On ne pourra se prononcer avec quelque sûreté, qu'après des travaux de sondage, préliminaires d'une restauration désirable. Les fenêtres, cependant, paraissent bien être du XV^e siècle.

Quoi qu'il en soit, le château se présente aujourd'hui, moins les tours, les fossés et les pont-levis, tel qu'il s'offrait à la société brillante et mondaine du milieu du XVI^e siècle, et les transformations qu'on fit dès lors pendant les deux siècles qui suivirent ne sont pas d'une grande importance. Elles visent en particulier l'aménagement de la tour sud-ouest, de la ravissante « chambre des demoiselles de Blonay » — le nom est du XVIII^e siècle — au si frais et si gracieux coloris, l'installation de la cuisine, de la tourelle à escalier en colimaçon, la suppression d'édicules qui devaient se trouver dans la cour à droite. Peut-être ces transformations sont-elles l'œuvre de l'active et riche ménagère que fut Jeanne de Joffrey, femme de Jean-Michel, qui, dit un parent jaloux, « sut tenyr la mayson la mieux visitée, et là ce fay soit la meilleure chere de tout le pays ». Mais il est certain aussi qu'une partie importante des remaniements intérieurs est due à Philippe de Blonay-Saint-Légier qui, par son mariage avec sa cousine Françoise-Madeleine, avait réuni dans ses mains la majeure partie des biens de la famille et, notamment, les deux châteaux de Blonay et du Châtelard. On dut à ce moment fermer la galerie sur cour de l'édifice, créer ou remanier les dépendances à l'est, car le tout avec ses voûtes en plein cintre, qui jurent un peu avec l'ensemble, porte, gravée sur l'une d'elles, la date de 1677, et l'originale

LES DEMEURES DES BLONAY

armoire aux deux lions de Blonay, qui orne la porte intérieure d'entrée et la galerie elle-même, témoigne que c'est bien là l'œuvre des deux époux.

Il faut en revanche, sans aucun doute, attribuer à Rodolphe de Graffenried, qui fut seigneur de Blonay de 1752 à sa mort, en 1790 (son fils Rodolphe occupa ensuite le château jusqu'en 1806), l'aménagement des deux pièces principales : le salon et la salle à manger. Le salon est particulièrement remarquable par sa décoration, une tapisserie de papier du XVIII^e siècle, imitant une ample tenture blanche sur fond bruni, qui semble être d'hier, tant elle est fraîche. Cette tapisserie est coupée par une élégante cheminée, et décorée de nombreux portraits de famille : Jean-Rodolphe de Blonay et son épouse Catherine Gressier, qui rachetèrent le château, leur fils Henry et son épouse, née Wildermeth, leur petit-fils Frédéric et son épouse Doxat, leur arrière petit-fils Henri et M^{me} de Blonay, née Dietrich, puis ceux de M. Sigismond de Blonay et d'autres membres de la famille et de familles alliées. Citons encore un charmant portrait sur cuivre de Françoise-Violante de Blonay, fille de Philippe et de Françoise-Madeleine, qui apporta le château du Châtelard à son mari Etienne de Tavel, et un portrait très original que l'on dit être celui du « petit chevalier Robert », fils d'Annibal de Diesbach et de Marguerite de Blonay, œuvre des environs de 1620 dont la réplique féminine est au Musée National à Zurich. Enfin un grand tableau de genre de l'école de Conrad Witz, de facture nettement rhénane, qui porte une armoirie inconnue, mais a été surchargé après coup d'un écusson de Blonay surmonté d'un chapeau ecclésiastique, écusson que l'on ne sait à qui attribuer. On a donné à ce tableau la date de 1654, qui n'est sûrement pas acceptable, car il remonte sans aucun doute au XV^e siècle. Dans un angle du salon, un clavecin du XVIII^e siècle, dont le couvercle est peint à l'intérieur d'une très agréable vue sur un lac un peu fantaisiste.

Le salon occupe, comme il convient, la partie centrale du premier étage. A l'est la « chambre verte », chambre à coucher dont les murs sont recouverts entièrement d'une tapisserie-peinture de genre, importée d'Italie. C'est la spacieuse salle à manger, occupant l'angle sud-ouest de l'édifice, qui retient l'attention. La salle primitive a été surélevée pour recevoir en 1771 un élégant plafond du célèbre peintre Gottfried Locher. Ce plafond est soutenu à l'entrée par des pilastres encadrant deux fon-

LE CHATEAU DE BLONAY

taines au goût de l'époque. Un beau bahut qui fut aux Dortans, un second bahut du XVII^e siècle, deux autres bahuts représentant l'un la naissance de Jésus-Christ et l'adoration des mages, l'autre la prédication de saint Pierre. A la place d'honneur un magnifique poêle, peut-être de l'Yverdonois Pollien, aux armes de Graffenried et de Diesbach, avec une adjonction Blonay-Poyen (pour Blonay-Gressier). Au XIX^e siècle, ont été ajoutés les blasons des familles alliées : Gruyère, Oron, Grandson, Neuchâtel, Genève, La Sarraz, Estavayer, Faucigny, Gingins.

Tandis qu'au salon, la plupart des portraits sont ceux des propriétaires du château après 1806 et de membres de leurs familles, ceux de la salle à manger sont antérieurs. C'est tout d'abord celui de l'ancêtre Jean-François (1563-1591), époux de Benoîte de Joffrey et de Perrone de Dortans ; ceux de ses petits-fils, Philippe et son épouse Marie-Madeleine, et de son frère André ; ceux de Jean-Rodolphe, fils d'André, mari de Marie-Madeleine de Salis, de leur fils Philippe et de sa femme Marie de Gingins, qui durent vendre le château en 1752. Tout près, le portrait d'Anne-Catherine Gressier, qui effectua le rachat, sous le nom de son fils Henry, celui de son oncle Poyen, celui de Jacob-Sigismond de Wildermeth, beau-frère du même Henry. De même que le salon, cette salle à manger, ample, claire et élégante, est l'ornement essentiel de la maison.

De la salle à manger, on passe au « corridor rouge », où nous trouvons Jean-Rodolphe de Blonay, le mari de Catherine Gressier, portant l'arme favorite de l'abbaye de l'Arc de Vevey, les portraits de deux hommes — l'un très fin — et d'une dame, inconnus, et deux bahuts aux armes de Bonstetten, l'un de 1627, qui ont probablement appartenu à Marguerite de Blonay. A l'ouest de la salle à manger, un escalier en colimaçon conduit, d'une part au donjon, de l'autre à une salle abandonnée ayant encore une intéressante cheminée, et à l'étage supérieur, dans la gracieuse « chambre des demoiselles de Blonay » dont nous avons déjà parlé. Enfin, tout en haut, un galetas fait le tour du château, surmonté d'une magnifique voûte de charpente.

Si maintenant nous descendons au rez-de-chaussée, nous entrons, à côté des appartements privés actuels, dans la chapelle aux étroites et élégantes fenêtres gothiques — elles sont bien du XV^e siècle et non du XVI^e. On y voit encore la table d'autel, la place de deux statues. Cette

LES DEMEURES DES BLONAY

chapelle renferme aujourd'hui les archives de la famille, et avec elles quelques objets particulièrement remarquables : le gonfanon aux armes Blonay-Savoie, le baldaquin de lit aux armes brodées de Violante de Salis, dame de Blonay, les épées des officiers des temps passés, le beau missel ayant appartenu à l'évêque Sébastien de Montfalcon, beau-frère de Jean X de Blonay, etc., etc.

Cette chapelle et ses archives concentrent l'histoire, longue de sept siècles et demi, d'un château dont les seigneurs furent et demeurèrent à la tête de la noblesse du pays de Vaud.

II. LES CHATEAUX DE VEVEY, DE MOUDON ET DU CHATELARD

Nous avons dit que, du jour où les Blonay obtinrent la possession de Vevey, c'est-à-dire dès la fin du XI^e siècle, ils y eurent forcément une résidence officielle et une cour de justice. Malheureusement, aucun document du XII^e siècle n'en indique la position. Au siècle suivant, les Blonay ont dû abandonner la moitié de la ville aux Oron. Si l'on tient compte du fait que les seigneurs d'Oron avaient la part de l'aîné des Blonay, on en conclura que cette résidence leur fut échue, et que ce n'est autre que la tour d'Oron, qui fut, dans la suite des siècles, transformée en auberge de la Croix-Blanche. Mais les Blonay eurent d'autres maisons à Vevey. L'une d'elles est dite avoir été acquise des hoirs du chevalier Renaud de Pringie, ce gentilhomme que l'on a vu en 1246 contresigner la reconnaissance, par Aymon de Faucigny, des droits d'Aymon de Blonay à Saint-Paul ; elle passa par héritage aux Cornillat au milieu du XIV^e siècle. Une autre, celle que les Blonay habitèrent au XVIII^e siècle, et qui se trouvait à l'emplacement de la maison Comtesse (14, rue du Simplon), avait été acquise par eux en 1375 en héritage d'Aymon d'Oron, beau-frère de Jean V de Blonay.

La maison principale des Blonay fut celle que le même Jean V déclare en 1376 comme étant sa propriété, quoique le comte de Savoie

LES CHATEAUX DE VEVEY, MOUDON ET CHATELARD

eût la moitié du revenu de l'avouerie qui y était attachée. Jean V mourut en 1408, ses biens restèrent pendant une génération en indivision. Finalement la maison échut à l'un de ses gendres, Antoine de Belletruche, donzel de Chambéry, dont elle prit le nom. Au XVI^e siècle, elle passa, ensuite de ventes successives, aux Montfalcon, aux Gingins, aux Challant, pour être acquise en 1571 par la ville de Vevey, entre les mains de laquelle elle se trouve encore aujourd'hui.

Les Blonay, ayant perdu au XIV^e siècle leurs droits de justice à Vevey et n'y ayant conservé qu'un domaine utile et quelques redevances, furent dédommagés à peu près au même moment par l'acquisition des seigneuries de Carrouge et de Mézières, dans le Jorat, ensuite du mariage de la riche héritière de ces domaines, Catherine de Vulliens, avec Jean VII, en 1378. Ces seigneuries offraient cette particularité qu'elles n'avaient point de maison forte, les nobles de Vulliens vivant à Moudon. Ils s'étaient installés dans la ville haute, à l'extrémité occidentale de la rue, et dès le XIII^e siècle, ils jouaient à Moudon un rôle de premier plan. Les Blonay héritèrent à la fois de la maison et de l'influence. Catherine de Vulliens donna sa maison forte à son fils Jean VIII, le 18 avril 1406, à l'occasion de son premier mariage avec Louise de Menthonay, et c'est là que les Blonay firent pendant plusieurs générations leur résidence habituelle, alternant avec le château familial. On peut même penser que c'est Jean VIII, lequel administra et dépensa assez largement une opulente fortune, qui donna au « château de Carrouge » son aspect actuel, avec sa flèche élancée qui marque, d'une manière originale, la pittoresque rue du Bourg d'En-Haut. Au siècle suivant, François de Blonay dut vendre en 1538 sa seigneurie de Carrouge; Gabriel II racheta en 1590 la maison de Moudon et la seigneurie, mais à sa mort, en 1610, tous ses biens passèrent dans d'autres familles, et surtout aux Graffenried, qui la possédèrent de 1634 à 1771, et enfin aux Diesbach. Les uns et les autres firent subir au château de nouvelles transformations. Au XIX^e siècle, l'Etat de Vaud a acheté l'édifice et y a installé un institut de sourds-muets.

A l'époque même où Gabriel de Blonay rachetait Carrouge, son cousin Gabriel III devenait, le 26 novembre 1598, propriétaire du château et de la seigneurie du Châtelard sur Montreux, dans les circonstances que nous indiquerons plus loin. Le Châtelard avait été construit par le

LES DEMEURES DES BLONAY

seigneur Jean de Gingins en 1440, au moment même où Jean VIII de Blonay remaniait son propre château. C'était, écrit l'ambassadeur milanais Appiano, trente cinq ans plus tard, «un palais au milieu d'une forteresse». Le château actuel ne représente que le donjon du fastueux ensemble créé par Jean de Gingins. Il y avait en outre deux enceintes étagées sur la colline, et disposées de telle manière qu'en cas de guerre, toute la population de la commune du Châtelard pût s'y réfugier.

Quatre générations de Blonay ont possédé la baronnie du Châtelard : Gabriel III, mort en 1621, son fils Jean-Daniel, mort en 1658, la fille de celui-ci, Françoise-Madeleine qui apporta le Châtelard à son cousin Philippe de Blonay, et enfin la fille aînée de ces derniers, Françoise-Violante, qui hérita de la baronnie à la mort de son père en 1693, et en jouit avec son mari, Etienne de Tavel. Les Bondeli de Berne l'achetèrent en 1706 et possédèrent le château jusqu'à la Révolution. Il est maintenant la propriété de la famille Vuichoud-Marquis.

Le château du Châtelard, avec son couronnement de mâchicoulis en briques rouges, domine, dans une situation magnifique, toute la région de Montreux, et il possède des traces de sa possession par les Blonay.

III. LES CHATEAUX DE SAINT-PAUL

Nous avons vu plus haut dans quelles conditions le château de Saint-Paul fut construit. Cette construction remonte, non pas à 1146, ni à 1216, mais aux environs de l'année 1246. L'initiative en revient, soit à Aymon de Blonay, soit à sa mère Isabelle (de Faucigny), et le comte de Savoie et le sire de Faucigny promettent, à la mort de cette dernière, de respecter la construction que le seigneur de Blonay va édifier en ces lieux. L'indication, en 1266, d'une « mesure de Saint-Paul » permet d'admettre qu'à ce moment-là, les greniers du château sont prêts à recevoir les redevances des sujets.

On a très peu de données sur l'état intérieur du château, puisqu'il est aujourd'hui ruiné, et qu'aucun inventaire des salles ou du matériel n'a

LES CHATEAUX DE SAINT-PAUL

été conservé, si tant est qu'il y en ait jamais eu. Un plan cadastral de 1728-1738 permet de constater que le domaine du château est complètement en dehors du village, qui existait manifestement avant lui, serré autour de l'église. Le château lui-même, au nord de la localité, se présente sur une éminence sous la forme d'un rectangle massif, flanqué à l'est de deux tours dominant le chemin d'accès dérivé de la route de Saint-Paul à Bernex, où se trouvait sans doute la façade. Le plan semble marquer encore une troisième tour sur la façade nord. A l'angle sud-ouest, où un petit édicule est noté, il n'est indiqué que comme «four carré». Des fossés existent au pied de la façade méridionale, à côté de ce four. Quoiqu'à cette date, 1738, la propriété soit déjà très morcelée et ait passé en des mains diverses, il est aisé de reconnaître les contours du domaine seigneurial primitif proprement dit.

Les seules indications de pièces indiquées dans les actes sont la *magna aula superior* d'un hommage de 1536, qui correspond probablement au «poëlle dessus le château de Blonay» du testament de Pierre-Anthelme de Blonay, du 6 mars 1582. Celui-ci dit en outre qu'il veut être enterré à Saint-Paul «en la tombe et sépulture du château», mais il s'agissait sans doute ici du caveau de famille que les châtelains possédaient dans l'église paroissiale. On ne mentionne nulle part l'existence d'une chapelle au château même.

Le château demeura pendant plus de deux siècles la résidence habituelle des seigneurs du lieu, jusqu'au moment de la conquête du Chablais oriental par les Valaisans, en juin 1476. Un mémoire de Gabriel de Blonay, de 1571, dit que le «lundi 22 juin 1475» le château de Blonay fut brûlé par les Valaisans. Cette date est inexacte. L'événement est de 1476, et il s'agit probablement du lundi 17 juin ou du mercredi 19. Une notice contemporaine dit que les Valaisans brûlèrent les châteaux d'Evian, de Saint-Paul et de Neuvecelle, avec la ville d'Evian et le village de Maxilly. D'après un autre récit, les Valaisans se retirèrent en emmenant, comme trophée, deux canons aux armes de Blonay, pris au château de Saint-Paul. Le château fut néanmoins réparé, car il était habité en juin 1536 au moment de la réoccupation du Chablais par les troupes valaisannes. Dans le même mémoire de 1571, Gabriel de Blonay dit que son frère Michel, alors seigneur de Saint-Paul, fut assiégé dans son château, fait prisonnier et envoyé à Sion, que l'on mit le feu au bâtiment,

LES DEMEURES DES BLONAY

malgré les prières de Madame de Blonay, et que les Valaisans enlevèrent toute l'artillerie, les arquebuses et les munitions³.

Il ne semble pas que le château ait repris dès lors son ancienne splendeur. Les Du Nant qui y supplantèrent les Blonay pendant trois quarts de siècle, demeuraient de préférence à Evian, et lorsqu'ils durent le rendre aux Blonay, en 1665, le Sénat de Savoie ordonna de dresser un inventaire des réparations urgentes à faire à Saint-Paul «pour éviter la perte ou la ruine du château». Les nouveaux seigneurs, qui disposaient de leur maison d'Evian et surtout de Maxilly et de Lugrin au bord du lac, et aussi des châteaux d'Arvier au val d'Aoste et de Centron en Tarentaise, ne s'établirent plus à Saint-Paul à demeure. Le 14 novembre 1739, le baron Claude-Louis de Blonay aberge à Claude Monthoux, «habitant au château de Saint-Paul», les revenus des ruraux, moyennant une rente en blé, payable à Grilly (Evian). La famille habite donc au bord du Léman, c'est là qu'elle perçoit ses revenus, et elle ne tient plus au château de Saint-Paul qu'un intendant.

Cette désaffection provient aussi du fait qu'une autre maison forte avait été érigée à Saint-Paul. On sait que, malgré les accaparements des Du Nant, une partie de la seigneurie était restée aux Blonay. Ils y construisirent une modeste maison d'habitation avec grange, que le duc de Savoie constitua en maison forte et fief le 9 mai 1616, en faveur du chanoine Claude de Blonay, prieur de Thonon, et de son fils Jacques, le futur baron d'Avise. Le 21 août 1734, Claude de Blonay, le général, fait l'alleu du château de Saint-Paul et de la maison forte de Blonay sous la ville, avec grange. C'est cette maison, et non pas le vieux château ruiné, que le colonel Louis de Blonay habita jusqu'à sa mort en 1831. Elle passa dès lors dans d'autres mains.

IV. LES CHATEAUX DE LUGRIN-TOURRONDE

Le plus ancien document connu sur l'origine des possessions des Blonay sur la rive méridionale du Léman, est la convention que passèrent à Evian, le 22 août 1210, le chapitre de Lausanne, d'une part, Belon,

LES CHATEAUX DE LUGRIN-TOURRONDE

dame de Saint-Paul, et son fils Henri de Blonay, de l'autre. Celui-ci, en réparation de dommages causés à des hommes du chapitre par son père Guillaume, abandonne à l'église de Lausanne son alleu de Mustigny (Montigny) et le reprend d'elle en fief. Ce fief est reconnu plus tard par son frère et héritier, Aymon de Blonay.

Ce n'est pas au hasard que le chapitre avait jeté son dévolu sur cette terre. Elle lui avait autrefois appartenu. Plus de trois siècles auparavant, le 2 septembre 891, le comte Manassès (comte du Genevois), avait donné à la cathédrale de Lausanne, pour l'entretien d'un luminaire à la chapelle Saint-Just, une maison à Montigny, touchant notamment « la terre de Sainte-Marie ». Celle-ci possédait donc déjà des biens en cette région. Puis, le 27 avril 892, le même comte avait ajouté à sa première donation la chapelle de Montigny avec douze domaines, la chapelle de Lugrin avec huit domaines, ainsi qu'une collonge à Larringe. Le roi de Bourgogne Rodolphe I^{er} approuva, dans un diplôme spécial, la donation de ces biens que le comte tenait de lui.

Comment, dans la suite, l'église de Lausanne fut-elle privée de ces deux chapelles, et comment arrivèrent-elles aux mains des Faucigny et des Blonay, qui les possédaient au XIII^e siècle et percevaient notamment en 1239 la dîme à Lugrin ? Nous n'en savons rien. La donation que Turembert de Bex fit vers l'an mille au prieuré de Saint-Victor de Genève, mentionne, avec l'église de Saint-Paul de Ciriél, l'église de Notre-Dame de Maxilly, mais non pas ses voisines de Lugrin et de Montigny.

Au surplus, ce qui nous importe le plus ici, c'est l'existence en 891 d'une église à Lugrin et à Montigny, et en l'an 1000 d'une autre à Maxilly. Cela signifie qu'il existait, à ce moment déjà, dans ces localités, des agglomérations suffisamment importantes, et si celle de Montigny a perdu de sa valeur, — la « paroisse » de Montigny n'est plus mentionnée après 1330 — il en est autrement des deux autres villages, et cela se conçoit fort bien. Ces deux localités dominant la rive du lac, et celui qui les possède commande la route marchande qui va de Saint-Maurice à Genève. C'est à Lugrin qu'eut lieu, le 14 octobre 1211, une importante entrevue entre l'évêque Bernard de Genève et le comte Thomas de Maurienne, dans laquelle celui-ci promet de respecter les droits régaliens de l'évêque de Genève. Le 28 mars 1267, le comte Pierre de Savoie reconnaît

LES DEMEURES DES BLONAY

que le seigneur Aymon de Blonay a la «*queste du lac*» jusqu'aux portes d'Evian, c'est-à-dire le droit de prélever une taxe sur les produits de la pêche des particuliers. C'est un droit régalien, dont le seigneur est déjà en possession, et qui ne découle pas de la concession de «*fief de Jean de Lugrin*» qui est faite par le même acte au sire de Saint-Paul. Jean de Lugrin est un vassal, dont un descendant du même nom vendit, le 25 août 1444, les droits aux nobles de Châtillon, qui les reconnaissent encore en 1567. Parmi ces biens se trouvait une maison forte qui prit le nom de Châtillon et qui était sur la hauteur, à l'ouest du village de Lugrin. Cette maison forte passa au XVII^e siècle aux Bouvier, seigneurs d'Yvoire, et la mappe ou plan cadastral de 1730 montre que le seigneur d'Yvoire, Jacques-Marie, possédait le «*château de Lugrin*» (Allaman) avec un domaine étendu. Ce n'est pas de celui-ci qu'il est question.

La propriété des Blonay borde le lac. Un accord de 1320 est passé à Lugrin, dans la tour du seigneur Pierre de Blonay. C'est la maison forte que Jean VI déclare en 1351 tenir du comte de Savoie. Sa physiologie est précisée dans le contrat de mariage d'Aymon de Rovorée et de Jeannette de Blonay, lequel est signé le 18 décembre 1418 «*à Lugrin en la tour carrée des seigneurs Pierre et Rodolphe de Saint-Paul*». Cette tour carrée existe. C'est le donjon autour duquel Madame la duchesse de Vendôme a fait construire l'actuel château de Tourronde.

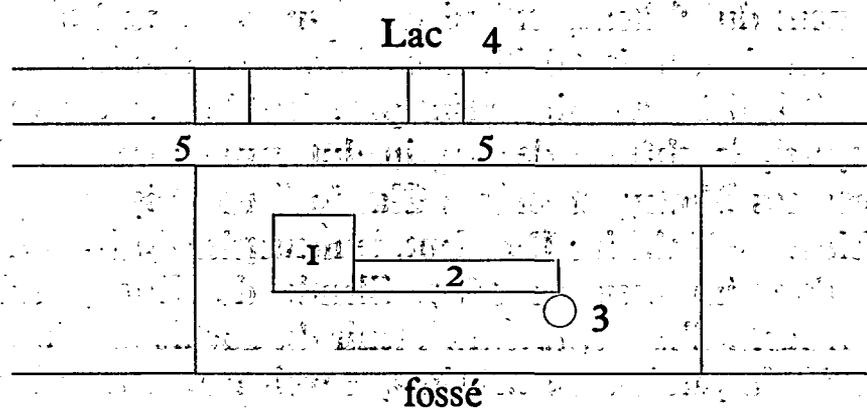
Ce donjon carré, de dix mètres soixante de largeur à l'extérieur, de sept mètres soixante à l'intérieur, avec des murs qui ont jusqu'à un mètre soixante d'épaisseur, est très antérieur au XV^e siècle. Il a été daté par feu le professeur Albert Naef, archéologue cantonal vaudois à Lausanne, de l'an 1000 environ, c'est-à-dire à une époque très rapprochée de celle où le comte Manassès donnait la chapelle de Lugrin à l'église de Lausanne, et Naef insiste sur l'importance de cette construction.

La disposition du château, écrivait-il avant que celui-ci eût été transformé, au bord de la route, s'explique par la présence des ruines de deux tours et de murs au bord du lac (4). Il est probable que la route (5, entre le donjon et le lac) passait dans l'intérieur du château, qui était à cheval sur la route et la commandait. C'était une forteresse analogue à Chillon et qui, comme Chillon, n'avait pas de terre alentour. Lors de la construction de la «*route du Simplon*», sous le Premier Empire, on fit sauter les ouvrages du bord de l'eau, «*afin de rélargir le passage*».

LES CHATEAUX DE LUGRIN-TOURRONDE

Et Naef ajoute : « Le donjon (1) est de l'an mille environ. Le corps de logis attenant (2) et la tourelle ronde (3) sont du XVI^e siècle (1538 environ), donc très postérieurs. Du côté de la terre, la forteresse était protégée par un fossé ».

Le croquis suivant éclaire cette description :



La tour de Lugrin et la rive du lac étaient donc en possession des Blonay dès avant 1267, dès le moment où ils acquirent la seigneurie de Saint-Paul. Ce donjon demeura pendant plusieurs générations la propriété indivise de tous les seigneurs de Saint-Paul. Il n'y eut partage qu'à la mort du bailli Jean III, en 1396. Lugrin revint à son fils cadet Rodolphe III, et c'est là que vivait en 1426 Louise de Blonay-Bex. Les fils de Rodolphe, André et Claude, reconnurent à leur tour la maison forte de Lugrin, le 2 juillet 1436. Elle échut ensuite à François III, fils d'André, et à François IV son petit-fils, qui renonça en 1523 à en prendre le titre pour adopter celui de seigneur de Savioz, et qui, endetté, fit abandon de ses biens en 1556 à Louis de Seyssel, baron de la Serra, gouverneur de Savoie. On a dit que le château ancien qui fut accolé au donjon, date de la première moitié du XVI^e siècle. Mais François IV n'avait pas les moyens d'édifier une construction aussi considérable. Il faut plutôt admettre qu'elle est l'œuvre de Louis de Seyssel. Il se peut même que la maison d'habitation et la tour ronde aient déjà été de la seconde moitié du XV^e siècle, et que l'œuvre du baron de la Serra n'ait consisté que dans des aménagements intérieurs. Aménagements faits

LES DEMEURES DES BLONAY

d'ailleurs avec goût. C'est ainsi que le plafond de la grande salle était teinté en or, tandis que la poutraison était en bois naturel bruni. Quant à la tour ronde, nous pensons que c'est elle qui a donné à la localité son nom actuel. Si des cartes du bassin du Léman au début du XVII^e siècle mettent une tour ronde à quelque distance du château de «Blonnet», cet édifice distinct n'est mentionné dans aucun document. Au moment de l'agrandissement du château, ce qui dut frapper le public, ce n'est pas le corps d'habitation, mais l'édification de la tour dominant le fossé du côté terre. C'était là l'innovation principale dont le souvenir resta.

Des Seyssel, le château de Lugrin dut revenir aux Du Nant avec d'autres biens des Blonay, et enfin à Claude V en 1665, après la confiscation des biens de Melchior Du Nant, le meurtrier de Jacques-François de Blonay. Dans un aveu de 1665, Claude de Blonay, seigneur de Saint-Paul et baron d'Avise, reconnaît tenir du duc de Savoie « le château de Blonay, rière la paroisse de Lugrin », et trois ans plus tard, un certain Claude Châtelain d'Evian est qualifié de « gardiateur du château de Blonay près du lac ».

Claude mourut en 1680, léguant le château de Lugrin à son dernier fils que l'on appela Monsieur de Planaval, qui fut officier, puis ecclésiastique, et qui mourut en 1710, après avoir testé en faveur de son frère aîné Claude-Louis. La mappe ou plan cadastral de 1730 indique que celui-ci possède tout le « mas de Blonay » comprenant le château avec des vergers et des jardins à droite et à gauche, le fossé au nord, des champs dans la direction d'Evian, tout ce mas étant bordé par la grève du lac. Il ne semble pas que le château de Tourronde ait été soigneusement entretenu dans le courant du XVIII^e siècle; les Blonay lui préféraient Maxilly, et au moment de la Révolution, quand on vendit à l'encan les biens des émigrés, le fermier Joseph Davet acheta entre autres, le 25 juin 1796, « la maison soit le château *ruiné* de Lugrin » avec une autre maison du village.

Le château ne revint pas aux Blonay à la Restauration; il passa en diverses mains. Le comte de Kersaint le possédait en 1890 et le vendit alors à Monsieur William de Blonay, de la branche vaudoise. Celui-ci le fit restaurer et le légua en 1904 à Monsieur Stéphane de Blonay, de la branche de Savoie, dont la veuve l'a vendu en 1922 à S. A. R. Madame la duchesse de Vendôme, qui l'a complètement transformé et agrandi.

LE CHATEAU DE MAXILLY

V. LE CHATEAU DE MAXILLY

Le 5 janvier 1330, le comte de Savoie reconnaît la juridiction de Rodolphe de Blonay sur le district et mandement de Saint-Paul, comprenant entre autres la paroisse de Maxilly. François 1^{er}, petit-fils de Rodolphe, reconnaît à son tour, le 7 septembre 1436, avec son frère Philibert pour les seigneuries de Saint-Paul et Maxilly. Il y a une nuance et il semble que Maxilly ait été constitué en seigneurie distincte pour Philibert, mais celui-ci étant mort en 1438, ne laissant qu'une fille, Maxilly revint à l'aîné. François la donna à son fils cadet Etienne, qui en porte le titre dès la seconde moitié du XV^e siècle, et obtint même en 1491, de son neveu Simon, la renonciation formelle de tous les droits que celui-ci avait encore sur cet apanage. De ce qui précède, on peut donc admettre que la création à Maxilly d'une maison forte ou château doit remonter, pour le moins, au début du XV^e siècle.

Jean-François, fils d'Etienne, est le seigneur de Maxilly dont les documents s'occupent le plus. Il avait tué son frère Alexandre accidentellement au cours d'une dispute, et de ce fait fut condamné à une forte amende au fisc, dont il ne put s'acquitter qu'en engageant son château au duc de Savoie. Celui-ci en prit même possession et on le voit en 1526 nommer «châtelain de Maxilly» un cousin de Jean-François, François IV de Blonay, seigneur de Lugrin. Cependant, par acte du 16 juin 1528, le duc rendit le château au fils de Jean-François, Michel II. Le nouveau seigneur devint en 1536 sujet de Berne, mais il fit de mauvaises affaires et le château de Maxilly fut adjugé, le 26 mai 1557, à l'un de ses créanciers, Jean Steiger, seigneur de Mont-le-Grand et trésorier du Pays romand. Steiger le passa aux Graffenried, et sous ceux-ci, le 24 mars 1562, au capitaine Barthélemy Metzelen, gouverneur d'Evian, dont le petit-neveu, Jean-François de Châtillon, le rendit, le 11 juin 1625, à Gabriel II de Blonay, seigneur de Blonay, chef de la famille savoyarde. Du fils de ce dernier, Jean-François V, Maxilly passa ensuite à un collatéral, Claude V de Blonay d'Avise. Celui-ci, dès le milieu du

LES DEMEURES DES BLONAY

XVIII^e siècle, parvint à concentrer de nouveau sur sa tête, tous les biens de la famille.

Claude de Blonay s'installa au château de Maxilly et le restaura. En 1672, dans une supplique à l'évêque de Genève, il relève qu'il y avait autrefois une chapelle au château de Maxilly, mais qu'elle a été ruinée et démolie, et il demande l'autorisation d'en créer une nouvelle — l'édifice est déjà aménagé — où la messe pût être dite, le château se trouvant loin de l'église. L'évêque, Jean d'Arenthon d'Alex, lui accorda, le 9 avril 1672, l'autorisation demandée. Les documents montrent que le baron de Blonay fit de Maxilly sa demeure principale, avec Evian, car presque tous ses enfants y naquirent. C'est là même qu'il mourut, le 9 août 1679. Le château de Maxilly fut le lot de son second fils Claude-Louis, puis le fils cadet de ce dernier, François, prit le titre de seigneur de Maxilly, avant de devenir, en 1763, le chef de la famille, titré de baron de Blonay et d'Avise, marquis d'Hermance. Ses enfants possédaient Maxilly au moment de la Révolution.

Un plan de 1731 représente le château de Maxilly comme formant un bâtiment rectangulaire, face au lac, avec deux tourelles aux angles nord. Devant, un « jardin à parterre », prolongé, entre la route du lac et le nant ou ruisseau, par un bois étendu de châtaigniers, de noyers et de chênes, avec aulnes et broussailles. A l'ouest, du côté d'Evian, un grand parc carré de 60 mètres environ de côté, se terminant par deux jardins d'hiver continués, sur la pente vers le lac, par un verger et un grand champ. Derrière, la grange et l'écurie, puis au-dessus du parc un bocage et enfin une glacière. Sur le vu du plan, l'ensemble apparaît somptueux, et il l'était assurément.

Les barons de Blonay sont alors incontestablement les premiers seigneurs de la contrée. C'est chez eux, à Evian, au château de Grilly, que descendent les souverains de Sardaigne et leurs familles, et les ombrages du château de Maxilly servent à ravir aux grandes fêtes mondaines. « Au bois de Blonay, dit Camille Perroud dans son *Histoire de la Ville d'Evian*, de galants chevaliers, de grandes dames en bergères d'opéra-comique, se délassent en d'interminables danses au grand ébahissement du voisinage. La vogue du bal n'a fait qu'augmenter depuis que les princes et les courtisans l'ont fréquenté avec assiduité. Les localités voisines, prises de scrupules, veulent faire cesser le bal le

LE CHATEAU DE MAXILLY

dimanche. L'affaire est d'importance, et le Conseil (d'Evian) délibère. Il constate que le bal de Blonay est la grande distraction des étrangers, que les familiers du roi, du duc de Bedford, sont infiniment plus riches que l'ancienne clientèle genevoise (des bains d'Evian), que la fermeture du bal entraînerait le départ d'un grand nombre de visiteurs. Il demande le maintien des distractions de Maxilly. Le Conseil obtient gain de cause, les fêtes de Maxilly passèrent à la mode, les jeunes couples du pays s'y risquèrent, et bientôt même les fiançailles eurent pour prélude l'invitation à la valse sous les frais ombrages de ce bal champêtre».

Un autre auteur ajoute à propos d'une fête donnée par le duc de Bedford : « Dans l'après-midi une longue file de chars dorés avait, sur une longueur d'une lieue et demie, conduit le sexe le plus brillant en promenade sur les bords du lac ; les femmes se reposent sous les châtaigniers du bois de Blonay, et des peintres empressés fixent sur la toile les scènes les plus tendres. La musique fait entendre des notes harmonieuses. Pan, au son de la flûte, éveille les nymphes des eaux et les sylvains de la forêt, les hommes de service dressent les tables avec des fruits délicieux, du champagne et du bourgogne, qu'on déguste entre deux danses. La fête finie, les voitures reprennent la même route, escortées au loin par les bateaux enguirlandés qui voguent sur le lac, cependant qu'une bande d'artistes fait entendre les mélodies d'une fanfare de hautbois ; les invités restent en ville, et se réunissent dans une salle peinte à fresques, la salle des fêtes du château des Blonay d'Evian... ».

Mais les fêtes sont brusquement interrompues. C'est la Révolution, la Terreur, c'est la confiscation des biens des Blonay, la vente du château de Maxilly au fermier Joseph Davet. Ce ne fut qu'en 1833 que le colonel Louis de Blonay put reprendre possession du château et du domaine. Le maire d'Evian Ennemond de Blonay, le dernier de sa branche, y mourra le 16 août 1878. Mais l'ancienne demeure seigneuriale n'avait point retrouvé son faste d'antan. Elle fut cédée à des particuliers.

Quant aux autres châteaux de la famille en Savoie, Allamand et Chapelle-Marin, comme Vessy et Château-Blanc, nous en avons parlé déjà au chapitre des seigneuries.

LES DEMEURES DES BLONAY

VI. LE CHATEAU DE GRANDSON

Les seigneurs de Grandson descendent d'un des grands seigneurs de la cour du dernier roi de Bourgogne, le marquis Adalbert, qui vivait en l'an 1000, et dont une arrière petite-fille fut la mère de Vaucher I de Blonay. Cette famille a donné plusieurs personnages importants, des évêques, le chevalier Pierre de Grandson, mort vers 1254, lequel aida Pierre de Savoie, son ami, à asseoir sa domination sur le pays de Vaud ; Othon I^{er}, mort en 1328, ami des papes et des rois, qui commandait les troupes anglaises en Palestine ; Othon III, le poète, qui fut tué en duel par Girard d'Estavayer en 1397, et dont le fils Guillaume fut le dernier représentant de la famille dans notre pays. Après quoi, la seigneurie passa aux comtes de Savoie, aux Chalon, princes d'Orange, et fut enfin confisquée, au cours des guerres de Bourgogne, par les Bernois et les Fribourgeois qui la possédèrent en indivision jusqu'à la Révolution.

Le château de Grandson est mentionné pour la première fois dans la relation, probablement contemporaine, que le cartulaire de Romainmôtier fait du séjour du pape Léon IX dans ce couvent, le 27 septembre 1049. Mais de cet édifice primitif, comme à Blonay, aucune trace ne subsiste. Le bâtiment actuel paraît être l'œuvre du chevalier Pierre I^{er}, vers le milieu du XIII^e siècle. Il offre cette particularité de n'avoir plus de donjon, comme les châteaux d'Yverdon et de Morges construits dans la seconde moitié du XIII^e siècle, mais de ne pas présenter, avec ses cinq tours, le rectangle rigoureux de ces mêmes édifices. Ces deux caractères le font dater d'une époque un peu antérieure, celle précisément de Pierre I^{er} 4.

Jusqu'au moment de la construction des chemins de fer, au milieu du XIX^e siècle, le château n'était séparé du lac que par son jardin (œuvre elle-même du XVIII^e siècle), qui paraît avoir été gagné sur les enrochements de l'édifice. Face au lac, le château se présente comme une masse encadrée par deux tours circulaires, les trois autres flanquant l'enceinte de l'ouest à l'est, avec une tour au nord, celle-ci circulaire, les

LE CHATEAU DE GRANDSON

deux autres demi-circulaires. Le château, du côté de terre, était protégé par des fossés qui ont été comblés par les baillis bernois, et l'on a obtenu de la sorte une place reliant le bourg à l'édifice. Cette transformation est marquée déjà par la première porte d'entrée, porte cintrée ornée d'un cartouche aux armes de Berne et de Fribourg. Plus loin, une grille artistique du XVIII^e siècle, donne accès aujourd'hui aux jardins.

L'entrée du bâtiment d'habitation lui-même est un peu en avant, avec une porte surmontée de mâchicoulis, et qui a dû, au moyen âge, être précédée d'une herse ; au mur un bloc sculpté représente les armes de Grandson. Il provient de l'ancien couvent des Cordeliers de la ville.

Le plan de l'édifice a ceci de curieux que la partie habitée est tout entière sur les façades sud et est, le mur d'enceinte n'entourant en fait que la cour intérieure ; ce rempart est lui-même couronné par un chemin de ronde, de la fin du XV^e siècle, courant tout le long du château et reliant entre eux les sommets des cinq tours. Cet ensemble est à peu près conforme aux dispositions primitives. A plusieurs reprises, des travaux importants ont été exécutés au château, mais ils ont porté beaucoup plus sur l'aménagement intérieur que sur l'appareil extérieur. Parmi les remaniements principaux, il faut relever la restauration effectuée de 1426 à 1444, par Louis de Châlon, prince d'Orange⁵, les aménagements (chemin de ronde) immédiatement postérieurs à l'installation des baillis bernois et fribourgeois après 1476, les ouvrages bernois du XVIII^e siècle, et enfin les travaux exécutés après le rachat du château par M. Gustave de Blonay en 1875.

Les détails architecturaux les plus intéressants sont les archères du XIII^e siècle, à la grande tour au midi, près de l'entrée ; les meurtrières de la tour est, qui rappellent un ancien corps de garde, du côté même d'où l'on vit en 1476 les soldats suisses pendus aux arbres de la rive par ordre du duc de Bourgogne ; la grande salle contenant aujourd'hui la bibliothèque, que l'on croit avoir été ordonnée par les Châlon, qui fut remaniée par les Bernois et a été rétablie dans toute son ampleur — avec un escalier de marche moderne — par M. G. de Blonay ; les belles et grandes fenêtres en tiers-point qui décoorent cette salle inférieure ; la salle des chevaliers avec un mobilier ancien mais étranger au château ; les vestiges incertains d'une chapelle du XIII^e siècle que Jeanne de Montbéliard, femme de Louis de Châlon, avait ornée d'un vitrail ; un musée

LES DEMEURES DES BLONAY

enfin, où l'on a réuni les principaux objets recueillis au château même et se rapportant surtout au moyen âge.

Mais le château n'est pas un musée, c'est une demeure vivante. La galerie du rez-de-chaussée donne accès aux appartements privés, d'où l'on jouit d'une vue étendue sur le lac de Neuchâtel si mouvant, tantôt caressant et tantôt tumultueux ; et si l'on monte des étages jusqu'au chemin de ronde, le coup d'œil sur le Jura, le Vully et le pays de Vaud embrasse un horizon large, varié et d'une douce tonalité.

VII. ÉGLISES ET TOMBEAUX

L'église Notre-Dame de Blonay, au lieu dit la Chiésaz — ce nom veut incontestablement dire ici l'église, — à peu de distance du château, est citée pour la première fois en 1105, mais sa construction primitive est beaucoup plus ancienne, car il y avait autour un «*marterey*», c'est-à-dire un cimetière antérieur à l'an mille. De cette construction primitive, rien ne subsiste en apparence. Ce sanctuaire n'en est pas moins très curieux à considérer. Il forme un grand rectangle régulier, dont l'abside comprend deux chœurs égaux, juxtaposés, mais complètement distincts. De ces deux chœurs l'un, apparemment le plus ancien, au midi, a des fenêtres romanes, celui au nord des fenêtres gothiques. Nous sommes manifestement en présence de deux constructions accolées, mais complètes chacune en soi-même, car le mur intérieur séparant les deux chœurs est double. Cet état de chose est ancien. Le 8 janvier 1417, des visiteurs épiscopaux de l'église de Blonay constatent l'existence des deux chœurs et ordonnent de percer le mur qui les sépare. Il résulte en outre du texte des visites de 1417 et de 1453⁶, comme de l'état actuel lui-même, que l'autel paroissial se trouvait dans l'abside nord et que là aussi était, semble-t-il, le tombeau de famille que marque probablement l'écu des Blonay du XIV^e siècle. Comment alors différencier ce dernier du chœur méridional, dont le mur intérieur est le plus épais, et dont la petite fenêtre au midi et celle de l'est marquent aussi l'antiquité ? Nous pensons que ce

ÉGLISES ET TOMBEAUX

dernier chœur doit rappeler une particularité religieuse de l'édifice. A l'église paroissiale primitive, qui a dû elle-même être remaniée ou refaite au XIV^e siècle, en même temps que la nef, s'est ajouté au début du XII^e siècle le prieuré fondé par Amédée de Blonay et qu'il donna à l'abbaye de Molesmes et au prieuré de Saint-Sulpice; nous aurions ici le chœur des moines. Mais ce prieuré conventuel cessa dès avant la fin du XIII^e siècle, pour n'être plus qu'un prieuré rural. Le chœur perdit dès lors son caractère pour ne plus servir que de chapelle privée.

Cette chapelle fut sans doute celle de Saint-Georges, fondée avant 1341 par le chevalier Amédée II de Blonay et son épouse Marguerite d'Oron. Celle-ci, remariée en 1346 à Thibaud de Châtillon, confirma cette fondation. Après quoi, devenue en troisièmes noces comtesse de Gruyère, elle vendit en 1363 au comte de Savoie sa part, qui était le quart, provenant de l'héritage de son premier mari, du château de Blonay et de ses dépendances. Dans cette portion, figuraient ses droits à la chapelle Saint-Georges, car l'on voit, en 1453 et 1528, que le patronage de cette chapelle appartenait au duc de Savoie. La maison de Blonay avait déjà des droits plus anciens à Blonay, découlant probablement des engagements pris en 1300 par le seigneur Jean de Blonay. On voit en effet qu'en 1328⁷, Marie de Brabant, comtesse de Savoie, touchait le revenu des deux tiers de la dîme de Blonay, l'autre tiers revenant aux nobles et à l'église du lieu.

L'église de Blonay fut naturellement l'objet de nombreuses libéralités des seigneurs. Le chevalier Nicod y fonda en 1379 une chapelle Saint-Jean-Baptiste, qui est probablement la même que la chapelle de la Sainte-Croix, attribuée par la visite d'église de 1417 à sa fille Isabelle, femme d'Ottonin de Bonvillars, puis de Jean Séchal de Blonay. Le droit de patronat sur cette chapelle doit sans doute avoir passé à Amédée Champion, neveu d'Isabelle, car c'est lui qui, en 1440, désigne le recteur de la « chapelle des Champion », avec l'agrément du prieur de Saint-Sulpice.

Il y eut en outre dans l'église d'autres autels : celui de saint Laurent, fondé en 1404 par le curé Jean d'Ottrens, ceux de saint Udalric, de la Toussaint, des saints Fabien et Sébastien, de saint Antoine, mais ils ne semblent pas provenir des libéralités des Blonay, sauf peut-être pour la chapelle Saint-Udalric, œuvre possible de Jean X.

LES DEMEURES DES BLONAY

Il faut en revanche, attribuer à Jean X de Blonay, le beau-frère de l'évêque Sébastien de Montfalcon, une transformation importante qui donna à l'église, en 1523, son caractère actuel. Peut-être est-ce lui qui lui fixa son cadre rectangulaire: la petite porte à accolades qui se trouve sous les fenêtres de l'abside est de l'époque. Il est en tout cas l'auteur de la tour d'entrée et du portail, que surmonte une grande croix de Saint-Maurice avec la date 1523, contemporain d'un cadran de l'abside nord (1521). Le clocher et l'encadrement de la porte sont en belle pierre de taille. Au-dessus de la porte est un écusson qui devait sans doute porter les armoiries des Blonay, mais n'a pas été gravé. De même que celui qui porte un bénitier orné de la croix de Savoie. Dans la tour, une cloche porte l'« Ave Maria » traditionnel, avec l'indication qu'elle a été faite par Jean, seigneur de Blonay, fils de feu Georges, qui donna sept florins, et par la communauté du lieu. L'inscription ajoute: « S. Uldarice MDXX », et le tout est orné de quatre armoiries des Blonay. Cette cloche a été refondue en 1912 et la nouvelle reproduit exactement l'inscription ancienne. Une seconde cloche, plus petite, invoque aussi Notre-Dame, et ajoute: « Sancte Uldarice ora pro nobis Mil V X X ». Une troisième cloche, semblable, se trouve à la maison de commune de Saint-Légier. Le prieur de Saint-Sulpice avait eu son mot à dire, comme patron de l'église de Blonay, aux termes des donations de 1105, car il en résultait pour celle-ci une situation particulière. Le seigneur y était un hôte; la nef était à la charge de la paroisse, le chœur à celle du prieur. Cela est si vrai qu'après la Réforme, le prieuré de Saint-Sulpice ayant été abandonné à la ville de Lausanne, ce fut cette dernière qui assuma dès lors les droits et les charges du patronat. En 1578-1583 une réfection générale étant devenue nécessaire, la ville de Lausanne dut participer largement aux frais. Elle paya trois cent cinq florins à un maître maçon de Châtel-Saint-Denis pour refaire le chœur du temple, fournit la pierre et la chaux tirées de la carrière du bois de Vaux, et peut-être des ruines romaines de Vidy. Le peintre Heydemann, de Fribourg, apposa les « armoiries impériales », celles de la ville, sur la grande fenêtre du chœur.

C'est dans cette église, sans doute en présence du lion familial peint sur la paroi, au pied de l'autel où l'on remarque encore une ancienne dalle funéraire, que les Blonay dormirent du dernier sommeil. Le fait est

ÉGLISES ET TOMBEAUX

certain. C'est là que, le 25 mars 1278, Béatrice de Gruyère, femme d'Aymon de Blonay, veut être enterrée auprès du corps de son mari. C'est là encore que, deux siècles plus tard, en 1466, Jean VIII, ancien bailli de Vaud, veut aussi recevoir sa sépulture, et il semble bien que ce soit là le cas le plus général, tout au moins jusqu'aux approches de la Révolution. Malheureusement, si l'église demeure et si les Blonay y ont toujours leur banc de famille, toute trace de sépultures anciennes en a disparu, si ce n'est une dalle effacée au pied de l'autel d'autrefois. Les membres de la famille, depuis Frédéric-Louis, reposent dans un enclos particulier au cimetière de Blonay.

Des Blonay, cependant, ont été inhumés en d'autres lieux. Au XI^e siècle, ils ont été les cofondateurs et les bienfaiteurs de l'abbaye de Hautcrêt, non loin d'Oron. A ce titre là, on honorait leurs dépouilles mortelles en les faisant reposer dans l'église abbatiale. Ce fut le cas, notamment, de Guillaume, seigneur de Blonay et de Vaulruz, de sa femme Mermetè de Billens, de deux de leurs fils, Jean IV, bailli de Vaud, et Nicod, châtelain de Romont, alors qu'un troisième fils, Rodolphe, était abbé de ce même monastère. Tous ces personnages appartiennent au XIV^e siècle. Il y en eut d'autres encore, ainsi qu'en témoignent les comptes du couvent. Mais celui-ci a disparu, et rien ne subsiste de l'église et de ses tombeaux.

Les Blonay avaient aussi une chapelle Sainte-Catherine dans l'église paroissiale de Corsier. Ils avaient hérité des Vuilliens le patronat de la chapelle Sainte-Marguerite, dans l'église de Notre-Dame la haute, au château de Moudon. Elles ne paraissent pas néanmoins leur avoir servi de tombeaux. Il en fut autrement de la chapelle de Notre-Dame que les Blonay, seigneurs du lieu, érigèrent dans l'église Saint-Martin de Vevey. En 1388, Jean VI, seigneur de Bex et d'Attalens, qui fut bailli de Vaud, voulut être enterré dans la dite chapelle « fondée par ses prédécesseurs ». Il en fut probablement de même de sa fille Mermete, veuve d'Antoine Champion, et d'autres encore. La chapelle est mentionnée dès 1325. Au XV^e siècle, pourtant, les Blonay paraissent l'avoir négligée ; d'autres personnes se substituent à eux comme bienfaiteurs, et leurs noms seuls sont mentionnés dès lors.

En revanche, pendant six cents ans, du XIII^e au XIX^e siècle, l'église de Saint-Paul est demeurée le tombeau principal des Blonay de Savoie.

LES DEMEURES DES BLONAY

Ils tenaient l'avouerie du prieuré et de l'église en héritage des Faucigny, et même des actes de 1290 montrent que le prieuré « est de la fondation des seigneurs de Saint-Paul », de l'aveu même du comte de Savoie, qui le maintient en possession de Jean et de Pierre de Blonay⁸. D'autres actes de 1433 et de 1491 portent reconnaissance par le prieur des droits des seigneurs de Blonay. La branche savoyarde était assez nombreuse au XV^e siècle. Aussi, des contestations de droit surgirent entre certains de ses membres. En 1457, une transaction, dont nous n'avons plus qu'une brève analyse, fut conclue entre François de Blonay, seigneur de Saint-Paul, et Jean de Blonay, sur « la différence des armes et des bancs dans l'église de Saint-Paul⁹. » Au milieu du XIV^e siècle, Rodolphe, seigneur de Saint-Paul, avait construit une chapelle Notre-Dame « sur la grande porte de l'église ». Il y fut inhumé, de même que ses fils Rodolphe en 1356, et Jean en 1372. Plus tard, en 1463, François de Blonay voulut être inhumé « dans la tombe de ses prédécesseurs, sous l'autel fondé au vocable du B. Blaise martyr, du côté de l'Evangile ». Plus tard encore, au début du XVIII^e siècle, Marie d'Allinges, femme de Claude-Louis, fonda une nouvelle chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste. Mais que l'autel fût ici ou là, le tombeau de famille demeura dans l'église, recevant des générations de Blonay. La tradition rapporte que dans la seconde moitié du XVII^e siècle, Claudine d'Oncieu, femme de Claude de Blonay, y fut déposée; mais elle n'était qu'en catalepsie, et un domestique sacrilège la réveilla en lui coupant le doigt, dans son cercueil, pour s'emparer d'un anneau d'or. Dans une lettre à son frère René, en 1828, Louis de Blonay lui décrit le cortège qui monte d'Evian à Saint-Paul pour¹⁰ conduire à sa dernière demeure le corps de leur sœur Angélique.

D'autres Blonay ont été enterrés dans l'église Saint-Pierre de Lugrin, au dessus du château de Maxilly. D'autres encore, et cela aussi jusqu'au XIX^e siècle, dans l'église paroissiale d'Evian. Le premier mentionné est Etienne de Blonay, seigneur de Maxilly, qui en exprime la volonté dans son testament du 13 janvier 1505. Le dernier fut Ennemond de Blonay, maire d'Evian, qui mourut le 16 août 1878.

LA COMMUNE DE BLONAY

VIII. LA COMMUNE DE BLONAY

Dès les temps anciens, un hameau de Blonay se constitua non loin du château. L'usage, de l'époque romaine déjà, voulait que les tenanciers, les colons du domaine seigneurial, fussent groupés à quelque distance de la villa du propriétaire, soit de la maison seigneuriale. Il en fut ainsi sans doute à Blonay comme ailleurs, et dès avant l'an mille, les travailleurs de la terre furent inhumés au « Marterey », le cimetière entourant l'église. Puis les temps s'écoulèrent. Dans cette église, les communiens du lieu fondèrent une confrérie du Saint-Esprit, association de charité qui se retrouve dans presque toutes les localités du pays de Vaud et qui est devenue, dans les campagnes surtout, le noyau de l'organisation communale. La première mention de la confrérie de Blonay est de 1427, celle-ci est sûrement plus ancienne d'un siècle environ.

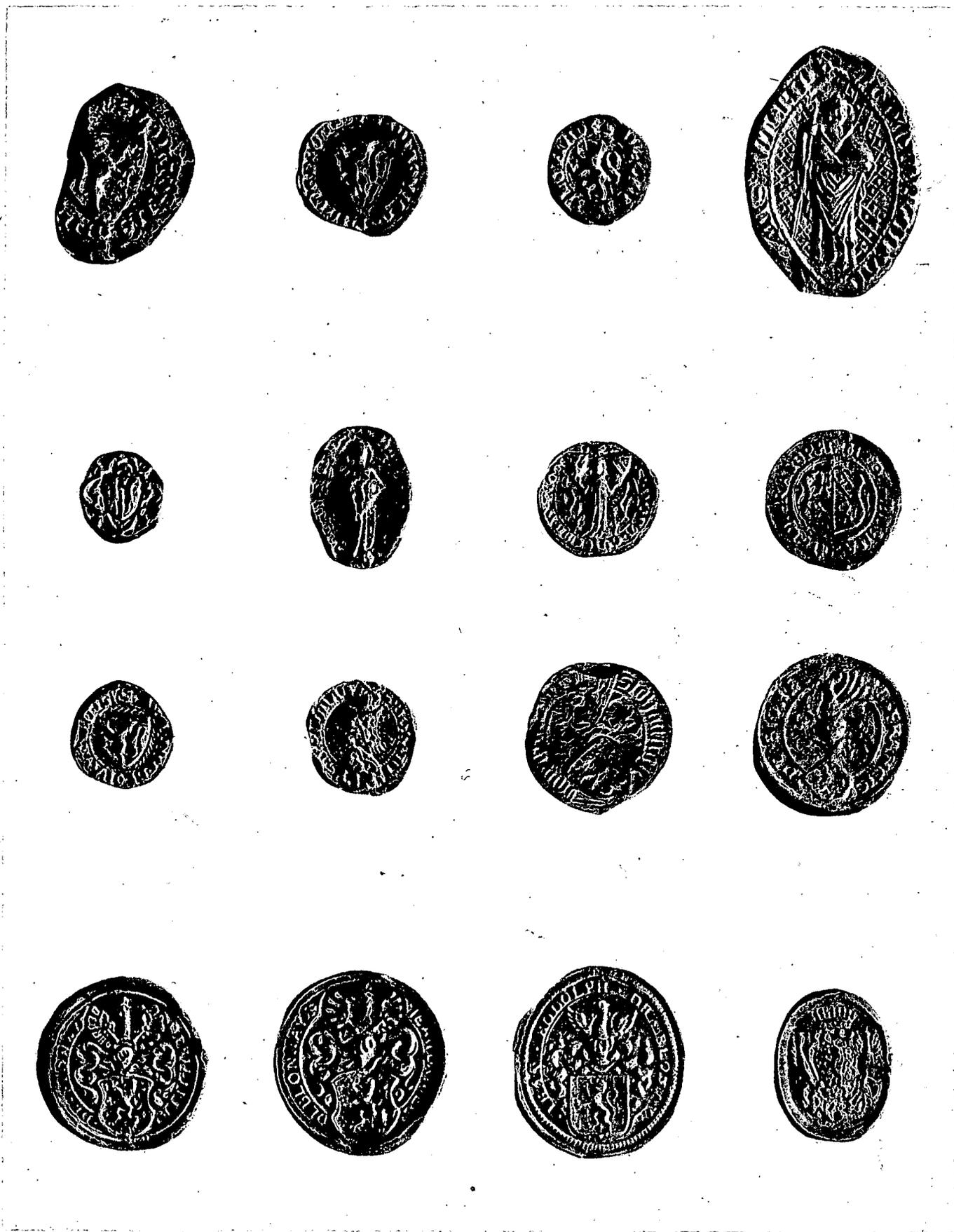
La confrérie est un corps organisé. Elle a ses chefs, ses prud'hommes élus par ses associés. Tout naturellement, les seigneurs discutent avec eux. En 1370, Nicod de Blonay et sa femme Marguerite de Grammont acensent aux prud'hommes de la paroisse de Blonay la garde des vignes, des blés et des prés. Cent ans après, la situation sociale des cultivateurs continuant à s'améliorer, le seigneur Georges de Blonay affranchit, en 1476 et en 1508, ceux de ses sujets qui sont encore hommes taillables à miséricorde, de cette servitude ; le duc Philibert de Savoie en fait de même pour les hommes de la part de la seigneurie qui lui appartient, c'est-à-dire de ceux du village de Saint-Légier : Désormais, tous les hommes de la paroisse de Blonay sont des hommes libres. Ils élisent librement leurs conseillers, ainsi que leurs deux gouverneurs ou syndics. Il est même probable, quoiqu'on n'en ait pas la preuve absolue, que dès le XV^e siècle, les deux communes de Blonay et de Saint-Légier-la Chiésaz ont eu leur administration distincte. Elles sont en tout cas distinctes au XVII^e siècle ; la commune de Saint-Légier-la Chiésaz comprend la partie de la paroisse à l'ouest du château ; la commune de Blonay, à l'est, comprend notamment les hameaux de Tercier et de Cojonnex, avec leur chapelle particulière.

LES DEMEURES DES BLONAY

Cette administration est modeste. On discute tout d'abord l'utilisation des pâturages communs disputés, notamment, par les bourgeois de la Tour-de-Peilz; c'est l'une des grandes sources de conflits, autrefois, entre communes et communiens. Puis on s'occupe de la police rurale, des chemins et des fontaines, du pont de Feygire. Une fortune communale se constitue. En 1548, la commune de Blonay achète un pré en Mossel. D'autres biens viennent s'ajouter à celui-là. Dès le début du XVIII^e siècle, la commune tire parti des difficultés financières de la famille seigneuriale. Elle lui achète en 1700 la montagne des Pautex, puis le 26 mai 1744, l'auberge de la fleur de Lys, à Bahyse, enfin d'autres biens encore. A ce moment les gens de Blonay ont déjà leur maison de commune à la Chiésaz. L'administration s'est développée; au conseil de douze membres s'est ajouté un arrière conseil de vingt-quatre membres. En 1736, un conflit se produisit entre la dame de Blonay et la commune au sujet de l'organisation de ce rière conseil ou conseil général. Il fut décidé que la présidence reviendrait au seigneur ou à son délégué. Ce fut en 1737 Monsieur de Tussinges, Jean-Rodolphe, fils cadet du seigneur de Blonay.

Notons en outre que les seigneurs de Blonay exerçaient leurs droits de justice par un châtelain et douze justiciers pris dans la paroisse et qu'ils avaient encore une cour des fiefs, avec un juge, un lieutenant et trois assesseurs.

Le passage de la seigneurie des mains des Blonay à celles des Graffenried, en 1751, ne modifia pas les rapports entre seigneurs et sujets. On ne voit pas que les Graffenried eussent innové ou irrité leurs administrés, car au moment de la Révolution et de la liquidation des droits féodaux, les communiens de Blonay ne songèrent nullement à imiter les « Bourla-Papey ». Les archives du château ne furent pas touchées. Mais le 6 août 1801, un terrible événement survint à Tercier, un incendie qui consuma quatre-vingts maisons. Il ne fut pas trop de l'appui de tous pour reconstituer sur les ruines, et rendre aux bourgeois, le minimum de prospérité nécessaire.



SCEAUX DE

AYMON DE BLONAY 1263 ET 1276; JEAN DE BLONAY 1305; RODOLPHE DE BLONAY, ABBÉ DE HAUTERIVE 1358.
 ALIX DE BLONAY, CODAME DE VEVEY 1342; MARGUERITE DE NEUCHATEL, CODAME DE BLONAY 1310;
 MERMETE DE BILLENS, CODAME DE BLONAY 1336; LOUISE DE ROVERÉA ET MICHEL DE BLONAY 1551.
 GUILLAUME DE BLONAY 1336; JEAN DE BLONAY 1359; JEAN, BAILLI DE VAUD 1429; FRANÇOIS DE BLONAY 1594.
 JEAN-DANIEL DE BLONAY 1638; PHILIPPE DE BLONAY 1673; JEAN-RODOLPHE DE BLONAY 1700; BLONAY